MAIRIE de BAX
31310 BAX

Délibération n° 2017-24

Nombre de membres :
- en exercice 7
- présents 7
- exprimés 7
- représentés 0
- Excusé 0

Date de la convocation : 20/11/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/11/2017

OBJET : Achat matériel informatique

L'an deux mille dix sept et le 24 novembre à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

Présents : BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, BATAILHOU-VILLET Eve, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, MARTY Lætitia, ROSELLO José.

Madame Lætitia MARTY a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessite de renouveler le matériel informatique. Le scanner est hors service et l'imprimante devient obsolète.

Il présente un devis de la société Manutan Collectivités pour un montant total de 331,49 € TTC. Il précise que ce devis est le plus économique après des recherches auprès des fournisseurs présents sur internet.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal , à l'unanimité :

- Décide d'approuver cette dépense d'investissement pour ce matériel informatique.
- D'autoriser M. le Maire à signer le devis et commander le matériel ;
- D'inscrire la dépenses en compte d'investissement sur l'année 2017.
- Autorise M . le Maire à signer tout document utiles à cette fin.

REÇU LE : - 6 DEC 2017 A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'État le 6 décembre 2017

Le Maire, P.BEDEL

MAIRIE de BAX 31 (Haute-Garonne)

MAIRIE de BAX 31 (Haute-Garonne)

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540730 - 10/10 Fabrègue duo